

tenue sous la présidence de Monsieur Silvestre-Toussaint-Fortesa, assisté(e)
de Monsieur Holzer et Madame Cueilleron, Conseillers
En présence de Madame Sorin, Rapporteuse publique
Madame Sussen, Greffière

09 heures 00

01) DOSSIER N° 2202283 RAPPORTEUR: Monsieur Matthieu Holzer

Titre de l'affaire Annuler la décision de la ville de NICE en date du 17 Mars 2022 numéro US0608822S0231, portant rejet de la demande en date du 22 février 2022 tendant à obtenir le changement d'usage d'un local à usage d'habitation d'une surface de 66 m² en un local à usage meublé touristique dans un immeuble sis 17, Boulevard Carlone – le Carlone - 4ème étage- porte face – lot 81.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	████████████████████	DARMON David André
Défendeur	COMMUNE DE NICE	Camille MIALOT avocat

02) DOSSIER N° 2106657 RAPPORTEURE: Madame Sophie Cueilleron

Titre de l'affaire annuler le permis de construire n° 06121 20 S0008 délivré le 15 juillet 2021 en vue de la construction d'un hôtel, d'une villa à destination hôtelière sise 7-9 avenue Jean Mermoz à Saint-Jean Cap Ferrat

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	████████████████████ ████████████████████	CABINET SZEPETOWSKI CABINET SZEPETOWSKI
Défendeur	COMMUNE DE SAINT-JEAN-CAP-FERRAT SA LA VOILE D'OR	WW & ASSOCIES CABINET ADRIEN VERCKEN

09 heures 00

03)	DOSSIER N° 2203741	RAPPORTEURE: Madame Sophie Cueilleron
Titre de l'affaire	Annuler l'arrêté accordant un permis de construire au nom de la Commune de Roquebrune-Cap-Martin, pris, le 6 février 2018, n° PC 006 104 17 H 0042 en vue de la rénovation et extension d'une maison sise 620 chemin du Vallonet et implicitement rejeté par décision du 29/6/2022 à la demande de retrait pour fraude formulée le 27/4/2022	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	[REDACTED]	Maître GRAC Stéphane
	[REDACTED]	Maître GRAC Stéphane
Défendeur	COMMUNE DE ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN [REDACTED]	DEMES AVOCATS (Cour) SELARL GRIMALDI-MOLINA & ASSOCIES
04)	DOSSIER N° 2204763	RAPPORTEURE: Madame Sophie Cueilleron
Titre de l'affaire	Annulation de l'arrêté interruptif de travaux en date du 28/09/2022 par le maire de Falicon à la SNC Aire Saint-Michel	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	IMMOBILIERE AIRE SAINT MICHEL	Maître TAOUMI Olivier
Défendeur	PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES	PREFET
Observateur	COMMUNE DE FALICON	SELARL ORENGO-MICAULT
05)	DOSSIER N° 2205721	RAPPORTEURE: Madame Sophie Cueilleron
Titre de l'affaire	annuler la décision du 7 novembre 2022 par laquelle de maire de Falicon a constaté la péremption du PC N° 00606016S021 délivré le 31 mai 2017 de 10 villas sur un terrain sis 152 Avenue de Rimiez	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	IMMOBILIERE AIRE ST MICHEL	Maître TAOUMI Olivier
Défendeur	COMMUNE DE FALICON	SELARL ORENGO-MICAULT

09 heures 00

06) DOSSIER N° 2303973 RAPPORTEUR: Monsieur Matthieu Holzer

Titre de l'affaire Annuler l'arrêté de refus de permis de construire au nom de la commune de Nice en date du 15 MARS 2023 en vue de la construction d'un immeuble d'habitation de 30 logements au 113 Route de Canta Galet

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	LA SCI MEDITERRANEE	Maître BLAIS Brynjolf
Défendeur	COMMUNE DE NICE	MAIRE

07) DOSSIER N° 2200057 RAPPORTEURE: Madame Sophie Cueilleron

Titre de l'affaire Annulation arrêté du 20 juillet 2021 abrogeant le refus de permis de construire n°00613620H0013 délivré le 25 janvier 2021 par le maire de Sospel à la SCI DE NIEYA

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES	PREFET
Défendeur	COMMUNE DE SOSPEL SCI DE NIEYA	DEMES AVOCATS (Cour) SOCIETE D AVOCATS PLENOT-SUARES-ORLANDINI

08) DOSSIER N° 2202338 RAPPORTEUR: Monsieur Matthieu Holzer

Titre de l'affaire Annuler la décision de refus de PC 006 104 21H 0037 du 16 mars 2022 pris par le maire de Roquebrune Cap Martin concernant la construction de 2 immeubles de 36 logements sis Avenue Bellevue

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	[REDACTED]	CABINET SZEPETOWSKI
Défendeur	COMMUNE DE ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN	DEMES AVOCATS (Cour)

09 heures 00

09) DOSSIER N° 2303126 RAPPORTEUR: Monsieur Matthieu Holzer

Titre de l'affaire Annulation permis de construire n°PC0605922S0020 délivré le 16 janvier 2023 par le maire d'Eze à la SNC Marignan Côte- d'Azur ensemble le rejet du recours gracieux le 28 avril 2023 (bâtimets de 22 logements avec piscines)

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	████████████████████ ████████████████████ ████████████████████	Maître KATTINEH-BORGNAT Narriman Maître KATTINEH-BORGNAT Narriman Maître KATTINEH-BORGNAT Narriman
Défendeur	COMMUNE D'EZE SNC MARIGNAN COTE D'AZUR	S.E.L.A.R.L. VINCENT-HAURET-MEDINA CABINET SZEPEWOWSKI

10) DOSSIER N° 2303706 RAPPORTEUR: Monsieur Matthieu Holzer

Titre de l'affaire Annulation d'un permis de construire 006 071 22 F0002 du 13 mars 2023 rendu par la commune de Guillaumes, ensemble la décision implicite de rejet du recours gracieux du 24/04/2023 formulé auprès du préfet des Alpes-Maritimes en vue de la réalisation d'un ensemble de logements collectifs sur un terrain sis RD 28 route de Péone

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SAS EDOUARD DENIS PACA	CABINET SZEPEWOWSKI
Défendeur	COMMUNE DE GUILLAUMES PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES	MAIRE PREFET

09 heures 00

11) DOSSIER N° 2300516 RAPPORTEUR: Monsieur Matthieu Holzer

Titre de l'affaire Annuler la decision du 1er decembre 2022 par laquelle le maire de Valbonne s'est oppose à la DP 006 152 22T0129 deposee le 04 octobre 2022 pour l'implantation d'une station relais de telephonie mobile sur un terrain sis, 290 rue Dostoievsky, les Lucioles 1

Nom des parties
Demandeur FREE MOBILE
Defendeur COMMUNE DE VALBONNE

RENVOI

Representants des parties
PAMLAW - AVOCATS (Cour)
MAIRE

Arrete le 31/05/2024

La présidente du tribunal



Signature
Marianne POUGET